

Offre Médecin Généraliste CDI H/F

Mode d'exercice : Salarié
Temps de travail : Temps plein
Localisation : Département du Lot – Leyme
Lieu d'exercice : CH Jean Pierre Falret
Spécialité : Médecine Générale

L'institut Camille Miret

L'association gestionnaire est l'institut Camille Miret qui compte plus de 1 100 salariés sur le département. Ses projets portent essentiellement sur le développement des services et établissements dédiés au champ du handicap psychique pour lequel une double expertise sanitaire et médico-sociale constitue une garantie de savoir-faire.

L'institut est une association 1901 qui gère 15 Etablissements et emploie 1100 salariés. Ces 15 établissements se composent de :

- 2 établissements sanitaires avec 1 hôpital psychiatrique de 250 lits et places pour 650 salariés et 1 SSR polyvalent de 30 places
- 13 établissements sociaux et médicaux sociaux (MAS, IME, SESSAD, FOC, SSIAD, plateforme de répit, accueil de jour, résidences sociales...).

Le Centre Hospitalier Jean-Pierre FALRET, se situe à Leyme (1 heure de Brive la Gaillarde et Cahors, 1 heure 30 de Montauban, 2 heures de Toulouse) et une quinzaine de sites de proximité répartis sur l'ensemble du département pour répondre aux besoins de la population lotoise (Cahors, Figeac, Souillac, Saint-Céré, etc...).

Le département est dynamique, verdoyant, et la qualité de vie y est très agréable. C'est également un département chargé d'Histoire avec plus de 420 monuments historiques et sites touristiques.

La politique managériale de l'ICM est axée sur la qualité de vie au travail, le management collaboratif et la bienveillance.

Périmètre d'intervention du médecin :

Peut être amené à travailler dans différentes unités de soin de l'hôpital soit 5 services dont un en maladie chronique.

Nombre de lits/patients par unités de soins : Hopsy O2 :18, AT Figeac : 8, UFHC :15, UPCA :15, , USP : 16,Elango/Hoptimom : 9/8

Le médecin intégrera une agréable équipe de médecins qui se partagent les astreintes à hauteur d'une astreinte par semaine et d'un weekend par mois. Le médecin qui souhaiterait s'engager vers des missions de coordination médicale pourrait s'y investir.

Activité principales du poste

S'assurer que les patients accueillis ne présentent pas de contre-indications au maintien en hospitalisation psychiatrique.

Prendre en charge les problématiques somatiques apparaissant pendant l'hospitalisation.

Assurer le suivi médical des patients hospitalisés.

Prévenir l'apparition des pathologies somatiques.

- ✓ Exercice de l'activité clinique
- ✓ Assurer les consultations
- ✓ Organisation des soins et des prises en charge
- ✓ Elaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et décider du projet de soin ainsi que s'assurer de sa mise en œuvre
- ✓ Soutenir la réflexion de l'équipe pluri professionnelle au travers de réunions théorico-cliniques
- ✓ Contribuer à la bonne tenue du dossier informatisé
- ✓ Participer à la politique qualité, à la gestion des risques et à l'évaluation des pratiques professionnelles

Salaires et avantages

Rémunération CCN51 ou grille de praticien hospitalier pour les PH détachés de la fonction publique

Négociation possible selon diplômes et expériences

Astreintes opérationnelles rémunérées

Logement de fonction possible ou indemnité de logement

27 jours de congés et 27 jours de RTT ,11 jours fériés

Le Profil

- ✓ Diplôme de médecine générale
- ✓ Intérêt pour la psychiatrie
- ✓ Inscription au Conseil de l'Ordre des médecins en France

Qualités professionnelles requises :

- ✓ Savoir négocier avec les différents interlocuteurs internes et externes
- ✓ Etre en capacité de développer des réseaux et partenariats
- ✓ S'adapter aux besoins des patients
- ✓ Etre en capacité de travailler en équipe pluridisciplinaires
- ✓ Savoir s'adapter de manière réactive aux besoins des services

Pour plus d'informations :

Contact : Mme DANIEWSKI, DRH

Institut Camille Miret

DRH

Le Bourg

46120 LEYME

cristelle.daniewski@icm46.org

Tél : 05.65.10.21.14